

Conférence nationale sur les indicateurs de développement durable - 20/01/2010

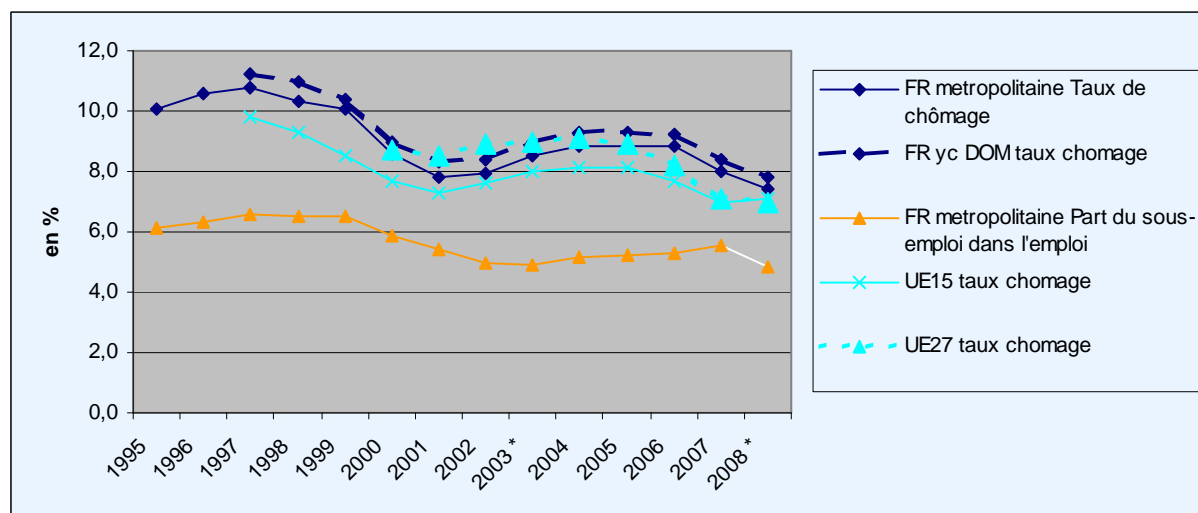
Proposition d'indicateurs de contexte

Contexte (0.2): taux de chômage et de sous-emploi

En Europe, la France se situe parmi les pays à fort taux de chômage. Pendant les 20 dernières années, le taux de chômage est resté à un niveau élevé, supérieur à 10 % de la population active pendant la plus grande partie des années 1990. En 2008, il se situe à 7,8% pour l'ensemble du territoire (yc DOM) : il apparaît ainsi supérieur à celui observé sur l'ensemble de l'union européenne à 7,0 % et avoir moins diminué que dans l'ensemble de l'Union depuis 2003. Le profil du taux de chômage suit les cycles conjoncturels, avec des baisses qui peuvent atteindre plusieurs points en période de conjoncture haute.

Le taux de sous-emploi, qui représente la part dans l'emploi des personnes qui ont involontairement travaillé moins que ce qu'elles auraient souhaité, connaît des évolutions similaires. En 2007, le sous-emploi concerne environ 5,5 % des personnes ayant un emploi, soit près d'un million et demi de personnes. La différence entre hommes et femmes est particulièrement marquée : le sous-emploi touche 9 % des femmes actives occupées contre 2,5 % des hommes.

Taux de chômage et part du sous-emploi



Sources : Insee enquête Emploi pour la France et Eurostat (LFS)

* des ruptures de série ont eu lieu en 2003 avec le passage à l'enquête Emploi trimestrielle et en 2008 sur le sous-emploi. Les séries du taux de chômage France et la série de sous-emploi sont corrigées de la rupture en 2003. En 2008 la rupture touche la part du sous-emploi dans l'emploi (modification de la formulation de la question sur le souhait de travailler plus d'heures pour se rapprocher du concept BIT, non comptabilisation dans le sous-emploi des personnes à temps partiel souhaitant travailler plus d'heures, recherchant un emploi mais n'étant pas disponibles).

Définition

Le taux de chômage au sens du BIT est le pourcentage de chômeurs au sens du BIT dans la population active (actifs occupés + chômeurs). En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- 1- n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence,
- 2- est disponible pour travailler dans les deux semaines

Fiche préparée conjointement par l'INSEE et le SOeS
(Service de l'observation et des statistiques) du CGDD

Conférence nationale sur les indicateurs de développement durable - 20/01/2010

Proposition d'indicateurs de contexte

3- a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Le taux de chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi (« Labour Force Survey » au niveau européen). Le passage à l'enquête Emploi trimestrielle a introduit une rupture en 2003. La série France métropolitaine est corrigée de cette rupture.

Le sous-emploi au sens du BIT comprend les personnes actives occupées (définition BIT) qui remplissent l'une des conditions suivantes :

- Elles travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage pendant la période de référence utilisée pour définir l'emploi, et sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent activement un emploi ou non ;
- Elles travaillent à temps partiel (et sont dans une situation autre que celle décrite ci-dessus) ou à temps complet, mais ont travaillé moins que d'habitude pendant une semaine de référence en raison de chômage partiel, ralentissement des affaires, réduction saisonnière d'activité ou mauvais temps.

La part du sous-emploi est calculée en rapportant le sous-emploi à l'emploi total.

Une rupture a lieu en 2008 sur la mesure du sous-emploi dans l'emploi. A compter du premier trimestre 2008, la formulation de la question sur le souhait de travailler plus d'heures, utilisée pour le calcul du sous-emploi, a été modifiée pour se rapprocher du concept BIT. D'une part, le souhait d'effectuer un plus grand nombre d'heures est désormais exprimé, comme pour la mesure du chômage BIT, pour une semaine donnée et non plus à un horizon indéterminé. Cette modification rend impossible les comparaisons avec les niveaux précédents. D'autre part, les personnes à temps partiel souhaitant travailler plus d'heures, recherchant un emploi mais n'étant pas disponibles, ne sont plus comptés dans le sous-emploi.

Thématiques efficacité économique et sociale, bien-être, insertion sociale

En relation avec l'objectif général de la stratégie européenne de développement durable

Promouvoir une économie prospère, novatrice, riche en connaissances, compétitive et éco-efficace, garante d'un niveau de vie élevé, de plein emploi et de qualité du travail dans toute l'Union européenne.

Cadrage

Les variations de l'emploi et de la population active se traduisent, par solde, par des variations du chômage. Comme le taux de chômage, le taux de sous-emploi est un indicateur de l'inadéquation entre l'offre et la demande de travail. Du point de vue de la durabilité, cette inadéquation peut être vue à la fois comme une source d'inefficacité dans la mobilisation des ressources humaines existantes, et comme une source de tension pesant sur le bien-être et le niveau de vie d'une partie de la population en restreignant sa participation souhaitée à la vie sociale.

Analyse

Après une montée continue au cours des années 1970 et au début des années 1980, le taux de chômage en France est resté, pendant les 20 dernières années, à un niveau élevé, supérieur à 10 % de la population active pendant la plus grande partie des années 1990. En 2008 sur l'ensemble de territoire national (y compris les Dom), il apparaît plus élevé que sur l'ensemble de l'Union européenne à 27 (7,8 % contre 7,0 % respectivement). Il a également moins diminué depuis 2003. En Europe, la France se situe parmi les pays à taux de chômage élevé (Espagne, Portugal, Grèce, Pologne, Hongrie..) au dessus de l'Italie depuis 2003 mais aussi de l'Allemagne en 2008.

Conférence nationale sur les indicateurs de développement durable - 20/01/2010

Proposition d'indicateurs de contexte

Le profil du taux de chômage suit celui des cycles conjoncturels, avec des augmentations en période de conjoncture basse et des baisses qui peuvent atteindre plusieurs points en période de conjoncture haute. Ainsi le taux de chômage de la France métropolitaine a diminué de 3 points entre 1997 et 2001 et de 1,4 point entre 2006 et 2008.

Le taux de sous-emploi connaît des évolutions similaires au taux de chômage depuis le début des années 1990. En effet son profil suit essentiellement les évolutions conjoncturelles. Ce taux représente la part dans l'emploi des personnes qui ont involontairement travaillé moins que ce qu'elles auraient souhaité : soit parce qu'elles exercent un temps partiel alors qu'elles auraient souhaité travailler à temps complet (dans leur emploi actuel ou dans un autre emploi), soit parce qu'elles ont transitoirement travaillé moins que d'habitude pour une raison externe (chômage technique etc.) En 2007, le sous-emploi concerne environ 5,5 % des personnes ayant un emploi, soit près d'un million et demi de personnes. Il s'agit pour plus de 90 % de personnes travaillant à temps partiel. La différence entre hommes et femmes est particulièrement marquée : ainsi en 2007, 9 % des femmes actives occupées sont en situation de sous-emploi contre 2,5 % des hommes.

Pour en savoir plus

- <http://www.insee.fr> (Insee)
- <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> (Eurostat)